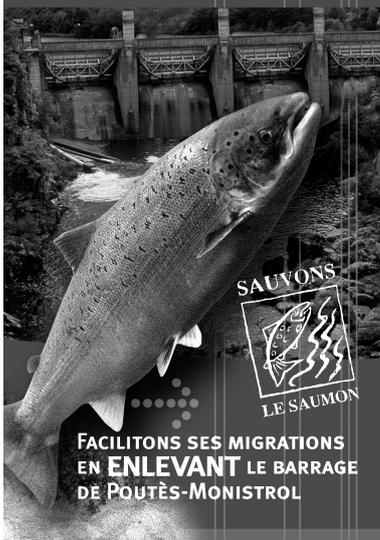


Campagne pour l'effacement des barrages EDF de Poutès sur l'Allier, Vezins, la Roche qui Boit sur la Sélune



2010 Année Internationale de la Biodiversité

PARCE QUE LE SAUMON DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER EST UNIQUE



Les nouvelles :

1. La convention pour une hydroélectricité durable engloutie ?
2. Le barrage sur le Rizzanese sur "Terre à Terre".
3. Alerte aux projets de micro-centrales en Vallée d'Aspe : après Lescun, Urdos, Aydius, Bedous ?
4. Menaces sur les rivières à saumon du Québec.
5. Un excellent DVD de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur les effacements de barrages.

Campagne soutenue par :



LA CONVENTION POUR UNE HYDROÉLECTRICITÉ DURABLE ENGLOUTIE ?

Destinataires : Fédération du Saumon Atlantique, Fédération Nationale de la Pêche en France, FNE, APS, Fédérations de Pêche de Lozère, Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dôme, Ardèche, Loir et Cher, AAPPMA de Langeac, AIDS, Anper TOS, AIIPPLB, Les Amis de la Terre, Liaison Eau 2000, SOS Loire Vivante, AADPPMFEDLB, Frane, Agir pour l'environnement, LPO Auvergne, LPO Haute-Loire, Nature Haute-Loire, LOGRAMI, CMSA, Club des Pêcheurs Sportifs Forez Velay, FFPML, Les Naturalistes Orléanais, Greenpeace, Fondation Nature et découvertes / Patagonia / Lafuma, NASF

La convention pour une hydroélectricité durable engloutie ?

Il ne s'agit pas d'une affaire classée « secret défense ». Il ne s'agit pas de l'avenir global de la France. Il ne s'agit pas de l'enjeu symbolique du siècle. Il ne s'agit pas du sujet le plus vital du Grenelle, si d'ailleurs il y en a un. Il ne s'agit pas de faire une révolution, de déstabiliser notre tissu économique, de pénaliser nos entreprises dans la grande compétition mondiale. Il ne s'agit pas de retourner la bougie, à l'âge de pierre, de dresser les Français les uns contre les autres. Il ne s'agit pas de saboter nos institutions, de porter au pouvoir une « chienlit ». Il ne s'agit pas du Grand Soir, de la semaine des 4 dimanches, du beurre, de l'argent du beurre, et de la crémère avec : il ne s'agit de rien de cela.

Il ne s'agit pas non plus d'un projet préparé à la hâte, avec les faux semblants, les chausse-trappes, les remugles d'arrière cuisine qui marquent habituellement des négociations ne débouchant que sur des frustrations, des rancoeurs et des modalités d'application invivables sur le terrain. Non et encore non. Il s'agit juste, et c'est déjà pas mal, d'un texte, travaillé pendant 18 mois par l'ensemble des acteurs qui s'intéressent aux rivières, à l'hydroélectricité, à l'économie des territoires et à la conservation de la biodiversité dont nous savons aujourd'hui que ce n'est plus un luxe réservé aux plus riches, mais bien une obligation collective si nous voulons que nos sociétés industrielles aient un avenir. Il s'agit d'une « Convention pour une hydroélectricité durable », élaborée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, cet espace de rénovation de l'imaginaire collectif et de rattrapage écolo-



damright WWF'S DAMS INITIATIVE

Bulletin d'infos n° 43
avril 2010

gique national, sur le terrain concret, lancé par le Président de la République lui-même il y a deux ans. Un texte novateur, pensé, travaillé, retravaillé que tout le monde : Etat, ONG, entreprises est prêt à signer. Tout le monde ? Non. Quelques élus, peu désireux de changer quoi que ce soit, peu soucieux de projeter notre pays dans un avenir durable, de l'adapter à un monde qui change, continuent de bloquer le processus. Au nom de quoi ?

Le barrage sur le Rizzanese sur "Terre à Terre".

La Corse est souvent qualifiée d'île de beauté ou de paradis de l'eau vive, « pour encore combien de temps ? » demandait Ruth Stégassy qui a terminé une série d'émissions sur l'électricité, par une étude de cas en Corse, confrontée à de nombreux problèmes en matière d'énergie. En 15 ans, elle a vu sa consommation électrique augmenter sans limites, avec le « tout électrique », le développement insuffisant des énergies alternatives et des négawatts, l'afflux de 3 millions de touriste. Pour son approvisionnement électrique, elle dépend de trois sources : le câble via l'Italie, les centrales thermiques, les barrages et quelques autres ENR.. Les deux centrales thermiques au fioul lourd de Lucciana (Bastia) et Ajaccio sont ultra polluantes (500 kg de micro particules par jour pour Ajaccio), arrivent en fin de vie et EDF veut les remplacer par d'autres centrales au fioul, aussi lourd, ce à quoi s'opposent « Aria Linda » et « A Sentinella ». Pour pallier à ces besoins croissants, puisque rien n'est fait sur la maîtrise de la demande, le barrage sur le Rizzanese avait d'abord été présenté par les élus comme le « dernier barrage » à construire, la solution unique aux problèmes énergétiques (4 % seulement de la production électrique de l'île, pour les pointes). Mais, lors de la dernière campagne électorale, les politiques de tous bords ont évoqué la construction de barrages sur toutes les rivières encore libres, pour assurer « l'indépendance énergétique » de l'île. EDF se frotte les mains : en effet, la Corse, Zone Non Interconnectée (ZNI) est un « domaine réservé » de l'entreprise, puisque le marché n'y est pas ouvert à la concurrence. Juge et partie, EDF y a les coudées franches pour inciter à la consommation, à la surconsommation et développer ses intérêts aux dépens de ceux de l'île : fourguer son fioul lourd, promouvoir le tout électrique (chauffage, climatisation), proposer, pour verdier le bilan,



aux autochtones captifs, des panneaux photovoltaïques et construire ses barrages. Il y a des alternatives à EDF et à la fatalité de l'augmentation de la consommation, des pistes de recherches : la réduction de l'empreinte écologique, la décroissance, les économies d'énergie, les changements des modes de vie et habitudes, en un mot les négawatts et le développement de solutions alternatives légères. Il y a un peu plus d'une trentaine de fleuves en Corse. Déjà 20 barrages et retenues sont construits. Lorsque le Rizzanese, fleuve emblématique de la lutte pour la survie de l'eau vive, aura cédé, les autres suivront : U Cavu, U Taravu, U Liamone, Canale, U Golu (bassu), A Figarella & d'autres sur la plaine orientale. Laisserons-nous la Corse devenir l'île des barrages ? http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/index.php?emission_id=82542
marie-josee.vincentelli@hotmail.com



Alerte aux projets de microcentrales en Vallée d'Aspe : après Lescun, Urdos, Aydius, Bedous ?

L'enquête publique de Lescun s'est terminée fin janvier, avec un avis favorable du commissaire-enquêteur justifié par sa « contribution à l'objectif des 21% d'électricité renouvelable à l'horizon 2010, les enjeux socio-économiques pour la commune de Lescun, la réduction des gaz à effet de serre ». Les avis défavorables des services de l'Etat et des ONG, évoquant les nombreux impacts sur les milieux aquatiques, qui ne seront ni corrigés, ni compensés, les menaces sur les espèces protégées, les contradictions avec la DCE qui oblige les Etats membres de ne plus dégrader les milieux aquatiques ont été passés par pertes et profits. Mais ce n'est pas fini. Un deuxième projet de microcentrale est soumis à enquête publique à Urdos, du 25 mars au 26 avril inclus. Il concerne le Larry, un des rares défilés encore sauvage, sans prise d'eau du secteur. Une anomalie pour certains. Le 27/02/2009, l'arrêté préfectoral n°09/EAU/24 le protégeait de l'emprise hydroélectrique de la SHEM (Société Hydroélectrique du Midi) une filiale du Groupe GDF-Suez. Trois mois plus tard, sans même que le pétitionnaire n'ait déposé de recours, l'arrêté était abrogé (arrêté préfectoral n°2009 149-10 du 29/5/2009). Le Larry, objet de deux zones Natura 2000, héberge le Desman des Pyrénées et l'Euprocte des Pyrénées, espèces sub-endémiques ou endémiques, tout comme la Truite fario de souche autochtone. Deux autres projets de microcentrales existent vallée d'Aspe, à Aydius et Bedous. D'Ariège en Béarn en passant par la Haute-Garonne, les projets surgissent là où tout concorde pour épargner des ruisseaux à la qualité des eaux remarquable, qui ne pourront fournir qu'une micro-part d'énergie renouvelable, sans effet sur les pics de la demande d'électricité, les plus émetteurs de dioxyde de carbone. Tous sont en contradiction flagrante avec la convention sur l'hydroélectricité durable qui devrait être signée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Rens. Anne Darouzet. miressou@gmail.com

**Passez à Enercoop,
l'énergie militante !
www.enercoop.fr**

Menaces sur les rivières à saumon du Québec.

Hydro Québec, le cousin d'EDF de l'autre côté de l'Atlantique a construit depuis sa fondation des dizaines d'ouvrages éléphantiques, dont ceux de la Baie James dans les années 90. La prise de conscience progressive des dommages causés par les grands barrages, l'existence d'alternatives aujourd'hui bien établies, tant pour maîtriser les consommations que pour produire d'autres EnR (éolien, solaire, biomasse) devraient inciter à la modération, à une gestion avisée, durable du « capital rivière ». Que nenni. Le gouvernement du Québec prévoit d'investir 50 milliards d'euros supplémentaires dans de nouveaux aménagements sur la côté Nord, pour installer environ 3500 MW supplémentaires. La Fédération Québécoise du Saumon Atlantique s'inquiète et propose d'autres pistes : « Si l'on investit dans l'industrie pour mieux isoler nos maisons, on va créer des emplois et on va sauver des mégawatts, on va pouvoir satisfaire nos besoins énergétiques à partir des mêmes sources de production qu'actuellement », a déclaré sur Radio Canada Yvon Côté, président de la FQSA. Là bas comme ailleurs, la cohabitation entre barrages et saumons est très problématique, comme le prouvent par exemple les difficultés de restauration de la rivière Betsiamites, où ont été construits deux grands barrages il y a 50 ans. secretariat@saumon-fqsa.qc.ca

Un DVD de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur les effacements de barrages.

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne vient d'éditer un excellent DVD qui fait le point sur divers arasements d'ouvrages réussis sur le bassin Loire Bretagne : l'arasement du seuil de Stalapos sur l'Alagnon dans le Cantal, les effacements totaux ou partiels d'ouvrages sur le Dunière, en Haute-Loire ; l'effacement du barrage de Coupeau sur la Mayenne, l'ouverture des vannes sur des biefs dans le Maine et Loire. Il y a également, en bonus, la restauration et l'entretien des zones humides de Gourgon Bazanne, dans la Loire. De la belle ouvrage, qui montre que l'Agence entre dans l'ère de la restauration des fleuves, et l'assume. Bravo. Rens. 02 38 51 73 73 - webmestre@eau-loire-bretagne.fr

Calendrier

- 6-7 mai** : la loi Grenelle 2 au parlement.
 - 19-23 mai** : Fête de la Nature. www.fetedelanature.com **Participez !** Signez la pétition www.LaBiodiversiteCestMaNature.org Magali Evanno UICN contact@LaBiodiversiteCestMaNature.org Tél. 01 47 07 78 58
 - 22-23 mai** : Mont Ventoux, **Pandathlon**, dépassez-vous pour la planète, contact@pandathlon.fr Damien Molès 01 44 93 90 55
 - 9-11 juin** : WWF Freshwater Meeting Sarajevo wwf.freshwater2010@gmail.com
 - 13 juin** : Fête de l'Oiseau et la Nature Ste Croix en jarez LPO Loire. loire@lpo.fr
 - 31 mai - 4 juin** : OCSAN 27^e réunion - Québec www.nasco.int
- Pour lire les bulletins d'infos de SOS LOIRE VIVANTE : www.sosloirevivante.org, rubrique bulletins et newsletters**

Coordination éditoriale : Martin Arnould,
Chargé de programme « Rivières Vivantes »
Tél : 04 77 21 58 24 - 04 78 27 39 95 (LYON) - marnould@wwf.fr
Editeur : WWF - 1, Carrefour de Longchamp 75016 PARIS
Tél : 01 55 25 84 84 - www.wwf.fr